

Image not found or type unknown



Voyager avec récépissé 1er demande

Par **sylvyo**, le **13/04/2016** à **23:06**

bonjour mon nom est sylvain j'ai 18ans et je suis en terminal en Guyane. Suite a une demande de 1er titre de séjour j'ai reçu un récépissé et je voulais savoir si je pouvais me rendre en Métropole pour poursuivre mes études? Car il se trouve que les filieres(bts,prepas,dut,iut) dans lesquelles je peux poursuivre mes études n'existent pas en guyane. Aidez moi s'il vous plait.